

# Rencontre de la Table GIRT de la MRC de Témiscamingue

Date : lundi 21 mars 2022 à 13h30 (47<sup>e</sup> rencontre de la Table GIRT)  
Lieu : Vidéoconférence

## Étaient présents :

Membres	Organismes
Pierre Bouffard	VHR
Thomas Bourbonne	MFFP- Ville-Marie
Paul Bouvier	MRC de Témiscamingue
Loydy Brousseau	Produits forestiers GreenFirst-Foresterie Témiscamingue
Jean-François Gingras	LVL Global
Ghyslaine Dessureault	Association des pourvoies de l'Abitibi-Témiscamingue
Daniel Dufault	MRC de Témiscamingue
Aurore Lucas	CREAT
Annie Grimard	MFFP-Ville-Marie
Maxime Girard-Simmons	MFFP- Bureau régional
Catherine Plasse	MELCC

## L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu du 28 février 2022
4. Affaires découlant du compte rendu du 28 février 2022
5. Présentation sur les aires protégées (MELCC)
6. Position de la TGIRT du Témiscamingue sur les aires protégées
7. Retour sur les fiches Enjeu/solution : Comité Paysage et Érablières potentielles
8. Compte rendu de la rencontre du comité Faune
9. Premier bilan de la consultation PAFIO 2022
10. Prochaine rencontre
11. Varia
  - Comité acéricole

### 1. Accueil

La rencontre débute à 13h30. Il y a rappel des règles de fonctionnement.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et accepté avec l'ajout au varia : Comité acéricole.

### **3. Adoption du compte rendu du 21 mars 2022**

Le compte rendu est présenté et chacun est invité à faire part de ses commentaires. Le compte rendu est adopté.

### **4. Affaires découlant du compte rendu du 21 mars 2022**

1. À mettre sur pied le comité acéricole. Le sujet est au point varia;
2. Les fiches Enjeu/solution sur les érablières et les paysages, sont traitées au point 8 de l'ordre du jour.

### **5. Présentation sur les aires protégées (MELCC):**

### **6. Position de la TGIRT du Témiscamingue sur les aires protégées**

Dans la foulée de la réponse du MFFP-Québec sur les aires protégées, la TGIRT du Témiscamingue a statué de participer au forum du CREAT quant aux rôles et attentes des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire. Quant au volet concernant les aires protégées, la TGIRT du Témiscamingue doit définir sa position.

La présentation de madame Catherine Plasse, chargée de projet à la Direction des aires protégées du MELCC, est en quelque sorte une mise en contexte pour initier la discussion. Une copie de la présentation est jointe au compte rendu.

Points saillants de la présentation :

- Six critères de sélection : la représentativité (un échantillon de tous les écosystèmes du Québec), le design, les éléments exceptionnels, l'acceptabilité sociale, la convergence des intérêts, la réduction des impacts;
- Au 31 décembre 2021, les aires protégées en milieu terrestre et d'eau douce : 16,7% pour l'ensemble du Québec, 8,6% pour l'Abitibi-Témiscamingue et 9% pour le Témiscamingue;
- 10% d'aires protégées en milieu marin;
- À venir : de nouvelles cibles pour 2030, des aires protégées d'utilisation durable (APUD) et des aires protégées d'initiative autochtone (APIA).

Questions et commentaires :

- Qu'advient-il des projets non retenus? Pour le MELCC, ils sont toujours actifs et considérés pertinents dans le déploiement du réseau d'aires protégées.
- Pour les nouveaux objectifs 2030, le processus n'est pas connu.
- Les nouvelles aires protégées récemment annoncées (Senneterre) ont déjà passées en audience publique.
- Qu'arrive-t-il dans les secteurs d'intérêt, qui n'ont pas de protection administrative, quand il y a des perturbations anthropiques et naturelles? Les perturbations naturelles ne diminuent pas la valeur de conservation, mais les perturbations anthropiques peuvent amener des modifications dans le projet, pouvant aller jusqu'au retrait.

- A. Lucas suggère de faire l'historique des perturbations par zones d'étude.
- Pas d'échéancier pour connaître les modalités des nouveaux types d'aires protégées. Les travaux sont en cours.
- Il y a actuellement six zones d'étude au Témiscamingue :
  - Agrandissements issus du BAPE 2012
  - RBp de la Rivière-Maganasipi
  - RBp du Ruisseau-Serpent
  - RAp de la Rivière-Dumoine
  - Îles-du-Kipawa
  - Lac-aux-Foins-et-Watson
  - Lac-à-la-Truite
- Le Lac-à-la-Truite est inquiétant compte tenu du plan de récupération TBE qui y est prévu (PAFIO 2022).
- L. Brousseau mentionne que cela crée une situation délicate avec la certification FSC.
- G. Dessureault mentionne que la pourvoirie du Lac-à-la-Truite a fait l'objet d'une Entente de gestion intégrée multipartites. C'est un lieu exceptionnel reconnu. De ce fait, il est proposé que le Lac-à-la-Truite soit un projet-pilote pour les aires protégées d'utilisation durable (APUD). La région a plusieurs atouts dont une Chaire en aménagement forestier durable.
- Les membres présents sont favorables à amorcer une démarche en ce sens. Un premier contact sera fait avec monsieur Marc-André Bouchard, responsable du dossier.

## **7. Retour sur les fiches Enjeu/solution : Comité Paysage et Érablières potentielles**

Le MFFP informe les membres que les deux fiches Enjeu/solution seront intégrées dans les prochains PAFIT.

Dans le cas des érablières potentielles, il n'y aura pas de planification, pour les cinq (5) prochaines années, en attendant la finalisation de la fiche Enjeu/solution.

Il y aura un appel à tous pour la mise sur pied d'un comité acéricole. Pour démarrer les travaux nous attendrons les propositions de Québec qui devraient sortir au printemps.

Le comité paysage reprendra ses travaux pour compléter la fiche enjeu-solution.

## **8. Compte rendu de la rencontre du comité Faune**

Il y a eu une rencontre le 1<sup>er</sup> mars dernier. Cela a été l'occasion d'une mise à jour et d'une récapitulation des travaux passés. Des discussions, il en ressort :

- L'Habitat est la préoccupation de la Table régionale Faune;
- L'original est une préoccupation particulière pour la région.;
- Quels sont les indicateurs d'habitat qui sont suivis et mis à jour au sein du MFFP?

- Quel est le portrait de la situation de l'original à la suite des inventaires réalisés;
- Les membres souhaitent la présence de personnes-ressources (MFFP et autres) pour bien documenter les problématiques et comprendre les enjeux.

La prochaine rencontre aura lieu en mai 2022. T. Bourbonne nous confirme la disponibilité de madame Caroline Trudeau, MFFP, pour cette rencontre.

## 9. Premier bilan de la consultation PAFIO 2022

- Période de consultation du 24 janvier au 27 février 2022
- Prolongement de la période de consultation du 17 février au 27 février, compte tenu des problèmes rencontrés avec la carte interactive
- 1 rencontre d'information virtuelle le 26 janvier via Teams. 13 participants dont 3 représentants du MFFP, 3 représentants de BGA et le responsable de la TGIRT à la MRC du Témiscamingue
- Commentaires reçus au cours de la période de consultation :  
UG81 : au total **41** commentaires dont 37 au nom d'un organisme
- Nombre de demandeurs par type d'utilisateurs

Tableau 2 : Nombre de demandeurs par type d'utilisateurs pour les UA 081-51 et 081-52

Villégiateur (chalet, randonneur, association riveraine)	Clientèle municipale (municipalité, MRC)	Récréotourisme (activité, club, association)	Groupe environnemental	Chasseur, pêcheur, trappeur	Gestionnaire de territoire faunique (zec, pourvoirie, réserve faunique)	Entreprise qui s'approvisionne en matière ligneuse	Acériculteur	Autre	TOTAL
2	0	2	1	0	4	1	0		9

Note 4 : La catégorie « autre » comprend cueilleur de PFNL et tourisme

Note 5 : Le total peut différer du nombre total d'organismes et d'utilisateurs qui ont émis des commentaires, puisqu'il est possible d'appartenir à plus d'un groupe d'utilisateur.

Source : rapport de consultation publique, MRCT, UG81

- Les commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique du PAFIO concernaient les grands axes suivants :

Thème	Total
Aménagement forestier écosystémique	1
Construction et entretien des chemins multiusages	8
Zone de conservation	5
Faune exploitée	6
Paysages esthétiques	15
Quiétude des utilisateurs	6

## **Varia**

Le comité acéricole a été traité au point 7.

### **10. Prochaine rencontre**

Lundi 25 avril 2022 13h30 par vidéoconférence.

Fin de la réunion à 15h15.